



---

**XXXème Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

**CHARLOTTETOWN (Ile-du-Prince-Edouard) - 4 – 7 juillet 2004**

---

**RAPPORT D'ACTIVITES DU CHARGE DE  
DE MISSION DE LA REGION EUROPE**

**PRESENTE PAR M. ANDRE DAMSEAUX,  
VICE-PRESIDENT INTERNATIONAL**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,  
Messieurs les chargés de mission,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,  
Chers Amis,

Les élections régionales venant d'avoir lieu ce 13 juin, en Belgique, la section de la Communauté française de Belgique qui assume, en son sein, la fonction de Chargé de mission Europe m'a mandaté pour vous présenter le rapport d'activités de la Région Europe de l'APF.

Au Bureau de Cayenne, en janvier dernier, M.Freddy Deghilage a d'ores et déjà fait un exposé centré sur les travaux de la XVIème session de l'Assemblée régionale Europe de l'APF qui s'est tenue à Delémont, en novembre 2003, à l'invitation de la section jurassienne et plus particulièrement de son président, notre ami Jeanbourquin. Je n'y ferai donc référence que très brièvement.

Permettez-moi cependant de vous rappeler, comme l'a fait au Jura suisse, notre Secrétaire général politique, M.Jacques Legendre, que l'Europe est un terrain stratégique pour la Francophonie. D'abord, parce qu'elle est le berceau de la langue que nous partageons mais aussi, parce que c'est, pour une large part, sur ce continent, que se joue l'avenir de la langue française.

La défense de la diversité culturelle et linguistique fait partie intégrante du projet francophone. Chacun dans sa sphère d'influence doit se battre pour défendre ces valeurs car ce sont des efforts conjoints qui aboutiront à la réalisation de tels défis!

L'Europe politique qui est en passe de se trouver une définition nouvelle ne peut se faire au détriment d'une langue ou d'une culture ! La Francophonie européenne et donc l'Assemblée régionale Europe doivent être particulièrement vigilantes en ce domaine.

Consciente de la symbiose réelle qui se fait jour entre l'APF et les différents organes de l'Organisation internationale de la Francophonie, la Régionale Europe avait invité, à Delémont, l'ambassadeur représentant l'OIF auprès des institutions européennes, M. Rocha, afin qu'il intervienne dans le cadre du débat sur les relations entre l'Europe et les pays ACP.

Les dizaines de participants à cette XVIème session n'ont pas seulement réalisé un survol historique ainsi qu'un bilan des relations entre l'Europe et les pays

ACP, depuis le Traité de Rome en 1957 jusqu'à l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Ils se sont concentrés sur les changements majeurs entre Lomé et Cotonou et surtout sur les dimensions politique, commerciale et de développement de l'Accord de Cotonou.

Ces échanges de vue aboutirent à l'adoption d'une résolution qui, entre autres, recommande à l'Union européenne de poursuivre et de renforcer son rôle de médiateur, au sein des organisations multilatérales afin d'obtenir pour les pays en développement, une réduction de la dette ainsi que des conditions leur permettant de s'insérer dans l'économie mondiale. Cette résolution souhaite également que la coopération interparlementaire dans le cadre de l'APF participe plus activement, au renforcement des capacités d'expertise des pays ACP dans les négociations commerciales internationales mais aussi dans la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou.

La Régionale Europe demande à l'APF de bien vouloir tenir compte, lorsqu'elle présentera son avis au prochain Sommet consacré au développement durable, de cette résolution ainsi que de celle relative au tourisme perçu non seulement comme outil de promotion de la langue française mais également comme moteur de développement économique et social.

Lors de la XVIème session de l'Assemblée régionale, nous avons aussi eu le plaisir d'auditionner Mme Saragosse, directrice générale de TV5 sur la dimension croissante de TV5. Notons à ce sujet que les parlementaires francophones européens demandent dans la résolution sur le tourisme, d'une part, au Sommet francophone, d'accroître les moyens donnés à TV5 comme soutien essentiel du tourisme et d'autre part, aux entreprises francophones des secteurs aériens et hôteliers de généraliser l'offre de TV5.

A cet égard, c'est avec bonheur que nous avons pris connaissance du courrier nous adressé par la Vice-Présidente de TV5 : notre résolution nous écrit-elle, a sans aucun doute, contribué à la signature, le 19 décembre 2003, d'un accord prévoyant la diffusion de TV5 dans toutes les chambres des hôtels 3 étoiles et plus, du groupe Accord.

Permettez-moi cependant de souligner que la section de la Communauté française de Belgique regrette le fait que TV5 ne relaye pas suffisamment les actions ni le travail de fonds effectués par les parlementaires de l'APF.

Soucieuse, par ailleurs, de l'interaction entre les différentes instances de l'APF, sous l'impulsion du coordonnateur désigné, par la section de la Communauté française de Belgique, au sein du réseau parlementaire de lutte contre le VIH sida, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie Région Europe a décidé,

lors de sa XVIème session, d'organiser à Bruxelles, une journée consacrée à la problématique du VIH sida.

En effet, suite au constat du peu de participation des sections du Nord, à la réunion de Yaoundé, d'octobre 2003, les sections de la Région Europe ont été appelées par le Chargé de mission Europe, à marquer tant leur volonté de soutenir ce réseau parlementaire de lutte contre le sida et de participer activement à cette lutte, que leur solidarité envers les sections du Sud sévèrement atteintes par la pandémie.

Le 21 avril dernier, les sections Benelux, française, macédonienne, suisse, valdôtaine et de la Communauté française de Belgique, répondaient à l'invitation de participer à la réunion informelle des coordonnateurs européens du réseau précité. Soulignons en outre que les sections camerounaise, marocaine et nigérienne ont également participé en qualité d'observateurs.

Par cette initiative, la Régionale Europe a mis en œuvre le plan d'actions 2003/2004 du réseau de lutte contre le VIH sida. Des débats spécifiques sur le sida ont eu lieu, comme demandé par ce plan. Les experts présents à Bruxelles étaient des personnalités de haut niveau. Je citerai par ordre d'intervention :

- Le Docteur Paul LEMBA- Ngoye, député gabonais qui a présenté les plans d'actions du réseau parlementaire de lutte contre le sida.
- Mme Solange Kouo Epa, conseillère spéciale pour l'Afrique et les pays ACP au Bureau de l'OMS auprès de l'Union européenne à Bruxelles a exposé la politique de l'OMS en matière de lutte contre le VIH sida
- Le professeur Nathan Clumeck, directeur médical du CHU St Pierre à Bruxelles a présenté les traitements mis au point pour lutter contre le sida
- Le professeur Christine Katlama du service des maladies infectieuses de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris nous fit part de ses diverses activités
- Le Commissaire européen à la Recherche, M.Philippe Busquin, a fait état des recherches soutenues par l'Union européenne et des moyens mis en œuvre en matière de lutte contre le sida
- Le docteur Michel de Groulard conseiller principal en stratégie Pays Onusida a fait état des lieux sanitaires de la pandémie dans le monde et en particulier en Europe
- La représentante de l'Unicef à Moscou, Mme Jane Gronow a présenté, quant à elle, le programme d'aide aux orphelins du sida en Europe centrale et orientale.

Le plan d'actions 2003/2004 du réseau prévoit la création ou le renforcement du partenariat avec des organisations internationales. L'ONUSIDA, l'UNICEF, l'OMS, la Commission européenne ayant répondu positivement à l'appel lancé par le Région Europe de l'APF, le 21 avril dernier, je crois pouvoir affirmer que cet objectif a été atteint lors de cette réunion des coordonnateurs européens.

Bien sûr la coopération interparlementaire multilatérale a pu, grâce à cet événement, se concrétiser puisque des échanges d'informations sur les législations et initiatives des sections européennes de l'APF et plus précisément des parlements qu'elles représentent, en matière de lutte contre le sida se sont réalisés.

Un compte rendu des travaux de la séance du 21 avril sera distribué par la section de la Communauté française de Belgique, au sein du réseau sida.

Sachez qu'en sus des sections présentes, les sections géorgienne, hongroise, jurassienne, luxembourgeoise et monégasque excusées, ont participé à la banque de données relative aux initiatives d'ordre législatif ou autre que souhaite mettre en œuvre le réseau parlementaire de lutte contre le sida en adressant au secrétariat de la Région Europe des informations relatives à la politique de lutte contre le sida menée dans leur entité.

Le site internet de la Région Europe publie l'ensemble des données collectées à l'occasion de cette journée.

Quant à la Conférence des Présidents de la région Europe qui s'est tenue, à Varsovie les 10 et 11 mai, à l'invitation de M.Drzezla, Président de la section polonaise, elle élaborera le projet d'ordre du jour de la XVII<sup>ème</sup> Assemblée régionale qui se déroulera du 26 au 30 octobre 2004, à Saint-Vincent en Vallée d'Aoste et ce à l'invitation de notre Ami Ego Perron, Président du Conseil régional.

En 2004, deux thèmes relatifs à l'Europe élargie seront développés par l'Assemblée régionale Europe, à savoir :

1. « Les impacts de l'élargissement de l'Union européenne sur les politiques de voisinage et les perspectives d'intégration européenne des Balkans : le rôle de la Francophonie »
2. « Régions et cités : rôle et place du français – Avenir des minorités linguistiques dans l'Europe élargie ».

Pour conclure, laissez-moi le plaisir de vous rappeler que la Région Europe et plus précisément la section de la Communauté française de Belgique est heureuse d'accueillir, à Bruxelles, la XXXIème session de l'APF et la IIIème session du Parlement francophone des jeunes, entre le 4 et le 9 juillet 2005.

Je vous remercie de votre attention.

---